



Même compte bancaire pour 2 personnes

Par **Kima94**, le **11/10/2018** à **16:29**

Bonjour,rrnJe me retrouve confronté à un problème que je ne sais comme résoudre. rnrnMa banque à émis un chéquier à un homonyme mais avec mon numéro de compte.rnrnCette personne a donc utilisé ce qu'elle pensait être son RIB et son chéquier sauf que les prélèvements et les chèques ont été débités sur mon compte. Elle a parcailleurs reçu mon relevé de compte avec mes depenses. J'ai alerté ma banque dès le 1er prélèvement mais la réactivité n'a pas été efficace.rnrnCette situation me stress beaucoup, j'ai du faire moi même les investigations pour comprendre alors que je suis en convalescence car recement opérée.rnrnQuel recours puis-je avoir à l'encontre de ma banque ? rnrnJe vous remercie par avance pour votre aide.rnrnCordialement,

Par **morobar**, le **11/10/2018** à **17:08**

Bonjour,rnDans un premier temps vous négociez avec la banque la remise en ordre des écritures et éventuellement la prise en charge des couts occasionnés (découverts, frais de recherches bancaires..)rnSimultanément vous demandez qu'un geste commercial conséquent soit établi à votre endroit au titre du préjudice moral difficilement contestable.rnIl sera temps d'envisager un recours contentieux si vos demandes ne prospèrent pas.

Par **Kima94**, le **11/10/2018** à **17:51**

Merci Morobar pour votre réponse.